

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **SVL-195***

de la société SERVALESA SL

enregistrée sous le n° 2020-0837

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom TANISER.

Informations générales

Noms du produit	SVL-195 TANISER
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	SERVALESA SL Polígono Industrial Ingruinsa Avenida Jerónimo Roure, Parc. 45 46520 Puerto de Sagunto VALENCIA ESPAGNE
Classe - Type	Matière fertilisante – Solution aqueuse d'acides organiques insaturés sous forme de sels de potassium et de tanins condensés (catéchine)
Etat physique	Solution aqueuse à diluer
Numéro d'intrant	516-2018.01
Numéro d'AMM	1190699

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 10 avril 2020

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice des autorisations de mise sur le marché

Marie-Christine de GUENIN